

## Sauvons nos poissons migrateurs !

À l'occasion de la journée mondiale des poissons migrateurs (21 mai) et de la biodiversité (22 mai), la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) lance le second acte de sa campagne « Sauvons Nos Rivières » avec pour thématique : les poissons migrateurs dits "amphihalins", car partageant leur vie entre milieu marin et eau douce.

Cette campagne inédite de sensibilisation nationale débutera le 18 mai en s'adressant au grand public et aux instances institutionnelles, avec pour objectifs de faire un état des lieux de la situation et de rappeler l'urgence d'une mobilisation collective, face à un déclin massif de ces espèces depuis 50 ans.

Saumon, truite de mer, anguille, esturgeon, aloses, lamproies... sur 9 grands migrateurs présents en France, 8 espèces ont un classement UICN\* "défavorable" dont 3 en danger critique d'extinction ! Le constat est également alarmant au niveau européen, avec une baisse de 93% des populations de poissons migrateurs entre 1970 et 2016.

Parmi les principales causes de régression : changement climatique, altération des habitats (pollution, etc...), prédation, braconnage, barrages et moulins... Nombreux sont les phénomènes naturels ou activités humaines qui dégradent directement l'environnement, donc les conditions de vie des poissons.



**Il n'y a pas de fatalité, sous réserve de faire de la sauvegarde des poissons migrateurs une priorité !**

Diagnostics, comptages et suivis, moyens financiers et humains, restauration de la continuité écologique et des milieux, les 4 000 structures associatives de la pêche de loisir et leurs partenaires (État, Agences de l'eau, OFB, collectivités locales...) se mobilisent chaque jour pour étudier et préserver les populations de poissons migrateurs.

Au total, la FNPF consacre 10% de son budget annuel à la connaissance, la gestion, la protection et la restauration de ces espèces.

\* Union Internationale pour la Conservation de la Nature

À travers cette communication, la FNPF souhaite alerter l'opinion publique et les décideurs sur l'urgence d'agir pour continuer de voir ces poissons emblématiques nager dans nos rivières. Carte d'état des populations, vidéos thématiques, balades pédagogiques, campagnes sur les réseaux sociaux, un dispositif complet viendra rythmer cette campagne durant la période estivale pour informer le public, lui faire découvrir ces animaux extraordinaires parfois méconnus et l'inciter à soutenir la cause ainsi qu'à participer au combat.

## Des revendications fortes vis-à-vis des institutionnels.

Au travers d'un manifeste, la FNPF a également décidé d'interpeler directement les instances publiques pour leur demander de prendre des mesures fortes et immédiates, telles que :

- **Un moratoire toutes pêches (professionnelle et de loisir) de l'anguille.**
- **La mobilisation de l'Etat (notamment autour du Plan National des Migrateurs Amphihalins) et le rattachement de la thématique migrateurs à une haute instance environnementale.**
- **L'augmentation des moyens financiers et humains pour renforcer les actions de préservation des espèces, mais aussi de contrôle des réglementations existantes.**
- **Une réelle ambition en matière de continuité écologique avec l'accélération des aménagements d'ouvrages existants, l'interdiction de nouvelles constructions et la suspension des appels d'offres relatifs à la micro-hydroélectricité.**

*« Les milieux aquatiques subissent de multiples pressions qui impactent dangereusement les poissons et en particulier les migrateurs. Pourtant, ces espèces constituent un patrimoine dont le caractère exceptionnel nous oblige à faire de leur protection une priorité. Les pêcheurs et leurs instances sont en première ligne de ce combat, mais la mobilisation de tous est nécessaire. Car quand une espèce disparaît, c'est pour toujours ! »*

Déclare Claude Roustan, Président de la FNPF.

**Agissons, tant qu'il en est encore temps ! Ensemble, sauvons nos rivières, ensemble, sauvons nos poissons migrateurs.**

Pour plus d'informations et le détails sur les actions des structures associatives de pêche de loisir, rendez-vous sur : [www.sauvonsnosrivieres.fr](http://www.sauvonsnosrivieres.fr)

---

*« Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 4 000 structures associatives réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espaces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège ! »*

---